

la CREUSE
le Département

L'assistance technique du Département dans le domaine de l'Assainissement

Transfert de compétence assainissement Creuse Sud-Ouest

Sardent

Mardi 26 janvier 2021

Pôle Aménagement du Territoire
Direction de l'environnement
Service des Politiques de l'eau
Assistance Technique Assainissement



1. Contexte de l'assainissement sur le territoire de la communauté de communes:

31 systèmes collectifs

76 Km de réseaux

19000 Eh de capacité de traitement

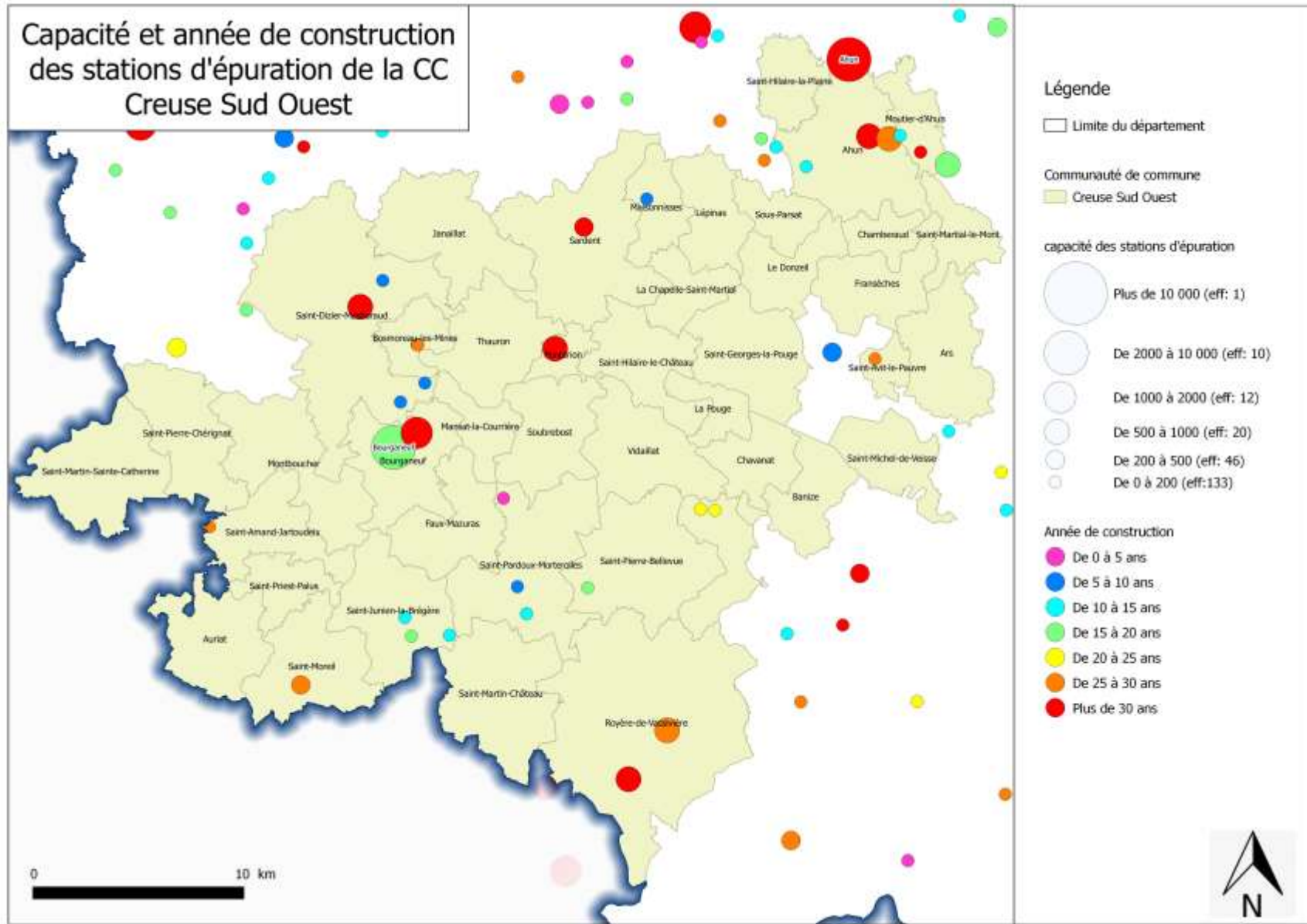
Beaucoup de petites stations : 67% < ou = 200 équivalents habitants

84% de stations de type rustiques : 10 lagunes (32%), 9 filtres plantés de roseaux (29%), 7 filtres à sables (23%)

8 stations de plus de 500 Eh représentent 82% de la capacité de traitement

Les systèmes les plus importants :

- Ahun Busseau sur Creuse **7000 EH**
- Ahun Bourg **717 EH**
- Bourganeuf route de Bénévent **2000 EH**
- Bourganeuf route de Limoges **3500 EH**
- Pontarion **533 EH**
- Royère de Vassivière Masgrangeas **500 EH**
- Royère de Vassivière Bourg **900 EH**
- Sardent **500 EH**
- Saint Dizier Leyrenne **483 EH**



1. Contexte de l'assainissement sur le territoire de la communauté de communes

Une connaissance patrimoniale faible : 6 diagnostics ou schémas directeurs < 10 ans ou à venir et plans souvent partiels ou non actualisés

Une exploitation majoritairement en régie (81%): seul 6 stations sont exploitées en affermage (SAUR (3), EVOLIS 23 (1), Laiterie de Busseau (1), Syndicat Le Lac de Vassivière(1))

2. L'assistance technique du Département dans le domaine de l'assainissement

Une aide technique : réalisation des états des lieux, réalisation des cahiers des charges pour les diagnostics, définition de l'exploitation à mettre en place...

Une aide financière : **25% du coût HT pour les études**

Service des politiques de l'eau - Assainissement

3. Le transfert de compétences : **nécessité d'un état des lieux préalable qui prend du temps**

- Technique :

1. **Diagnostics complets** : structurels, fonctionnels et avec proposition de travaux chiffrés (durée 1 an) à faire en amont par les communes (6 souhaitables : **Ahun, Busseau, Masbaraud Mérignat bourg, St Dizier Leyrenne, St Moreil et Le Monteil au Vicomte**)
2. **Diagnostics partiels** (patrimoniales) à faire pour tous les autres dans le cadre de l'étude de transfert
3. **Exploitation à mettre en œuvre**

3. Le transfert de compétences : **nécessité d'un état des lieux préalable qui prend du temps**

- **Financier** : redevances, emprunts, exploitation, amortissement...
- **Administratif** : exploitation, facturation, contrats, documents réglementaires...

4. Un point particulier à prendre en compte : **L'assainissement du Lac de Vassivière**

Actuellement un projet global de réhabilitation ou de remplacement des ouvrages d'assainissement est en cours autour du Lac. Le problème de la gouvernance est un des aspects importants à l'étude. Il conviendrait de se rapprocher du syndicat.

la CREUSE
le Département

L @ CREUSE 2.0 \ 2 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL de la CREUSE

Hôtel du Département - BP 250 - 23011 Guéret Cedex - Tél. 05 44 30 23 23 - presidente@creuse.fr - www.creuse.fr